

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes Un an, 3 fr.	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-GOÛLE ANNONCES la ligne. 20 cent.	Paris et les autres Départements Un an, 3 fr, 50
--	---	---

ÉCROS DE LA SEMAINE

15 Septembre -- Obsèques du général de Miribel, à Grenoble.

16 Septembre -- Un accident survenu à la chaudière du torpilleur n° 97, près de Bastia, cause la mort de trois hommes et en blesse trois autres.

— Les nouvelles de Rio-de-Janeiro annoncent que le pays est en pleine révolution et laissent pressentir que le président Peixoto et le gouvernement seront bientôt renversés.

17 septembre -- Les inondations survenues en Espagne à la suite des récents orages, causent de nombreuses victimes et amènent la destruction d'un nombre considérable de maisons.

— Un accident de chemin de fer survenu près d'Amiens, cause des blessures au mécanicien, au chauffeur au conducteur et à trois voyageurs du train.

18 septembre -- L'explosion d'une chaudière à bord du steamer *Calvados*, cause la mort du chauffeur et blesse grièvement le mécanicien.

19 septembre -- On signale de Brest une augmentation notable dans les décès cholériques.

— La Presse française organise de toutes parts, des souscriptions en vue de célébrer avec éclat la fête au honneur des marins russes.

20 septembre -- Un épouvantable cyclone s'abat sur la ville de Cette et dans les environs de Montpellier, où il cause des dégâts considérables. On signale un mort et une quinzaine de blessés.

21 septembre -- Il n'est question dans la Presse allemande, que de la réconciliation de l'empereur Guillaume II avec M. de Bismarck.

— Un orage d'une violence extrême survenu à Maisons Lafitte, cause des dommages considérables à une usine et à plusieurs habitations.

— Une brave femme de 60 ans habitant Saint-Fortunat (Ardèche) est tuée par son fils.

— Un homme de 56 ans habitant le village de Passins (Isère) et travaillant avec son fils, est tué par celui-ci.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Mercredi dans l'après-midi, un attelage de quatre chevaux traînant un chariot de meunerie à vide, se sont emportés tout à coup dans la grande rue de Dammartin à la hauteur de l'Hôtel-de-Ville, puis se sont dirigés vers le chemin de Seullis, faisant résonner lourdement sur le pavé les roues

du véhicule et risquant à tout instant d'écraser quelque passant.

M. Réveillon, facteur de ville, s'est élancé courageusement à la tête des chevaux et après quelques tentatives successives, les a enfin maîtrisés, conjurant ainsi tout danger.

— Un nommé Leroy Firmin âgé de 33 ans, originaire de Clermont (Oise), est un vagabond à qui le travail répugne beaucoup. Le 17 septembre il fut ramassé dans les rues de Dammartin par le gendarme de planton et conduit au violon, puis de là à la prison de Meaux.

Le tribunal correctionnel devant lequel il a été appelé mercredi dernier lui a infligé six mois d'emprisonnement.

— On a beaucoup parlé, en ville, de l'éclat avec lequel on a célébré cette année à l'église, la cérémonie annuelle de l'adoration perpétuelle.

La partie musicale a été magistralement remplie par M. Plan, du Conservatoire et par M. Berthelier, 1^{er} violon de l'Opéra, qui ont ravi on peut le dire, leur pieux auditoire.

Nous citerons parmi les divers amateurs qui ont apporté leur concours mélodieux à cette solennité, Mlles Mathilde Godefroy et Juliette Pillan, qui en de nombreuses occasions ont donné la mesure de leur talent, et qui ont chanté avec âme l'*Ave Maria* de Gounod.

La partie décorative ne le cédait en rien au reste, car les tentures de velours cramoisi rehaussées par des broderies d'or et par la lumière étincelante des bougies étaient d'un merveilleux effet.

M. l'abbé Bridou, archiprêtre de Ste-Croix de Provins, ancien curé-doyen, de Dammartin, a célébré la messe et les divers offices.

SAINTE-SOUFFRATS

Le 17 septembre dernier, le nommé Voisin François, âgé de 60 ans, était cueilli par la gendarmerie au moment où il mendiait à la porte de M. Langlois, poursuivi pour ce fait, cet individu obtient 6 mois de prison pour sa 26^e condamnation.

NANTEUIL

Deux employés des contributions indirectes, passant sur le chemin de grande communication n° 49, remarquèrent à environ 1.500 mètres de Nanteuil, un vieillard évanoui dans le fossé de la route et paraissant à l'extrémité. Ces deux personnes, émues de compassion, transportèrent, avec beaucoup de ménagements, ce malheureux auprès d'une meule voisine, et allèrent au plus vite chercher des secours à la ville. Cet étranger, dont il a été impossible de vérifier son identité, expira peu après son transport au poste de refuge de Nanteuil. Il était porteur d'une somme de 0 fr. 20 seulement, d'un coupeau et d'une pipe. Sa mort est attribuée à une congestion causée par le froid.

(Journal de Sentis)

ANNET

Dimanche dernier, dans la matinée, le charretier du bateau « Le Petit Jacques », a repêché dans la Marne, au lieu dit les *Culées*, le corps d'un individu dont on ignore l'identité.

La gendarmerie de Claye est venue procéder aux constatations, et le cadavre, déjà en putréfaction, a été inhumé sans retard par les soins des autorités locales.

Voici le signalement de l'inconnu : âgé de 40 à 45 ans, taille 1 m. 70, cheveux et sourcils châtains, grisonnants, moustache taillée en brosse, menton rond, visage plein et rasé.

Il était vêtu d'un tricot de laine marron à côtes, une chemise à rayes bleues rouges et blanches, un pantalon de velours marron, un caleçon de coton blanc, chaussé de souliers recouverts en drap noir.

Dans les poches des vêtements du défunt on a trouvé différents objets dont un porte-monnaie contenant une pièce allemande de 40 pfennig, une montre en argent portant le n° 14832 et sa chaîne.

(Publicateur)

VILLEPARISIS

Proche Benoit est un citoyen belge âgé de 60 ans poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le territoire français lui avait été interdit par suite des nombreuses condamnations qu'il a eu à subir notamment 8 ans de réclusion pour vol qualifié.

Comme il s'entête malgré cela à revenir en France, il vient d'être condamné à 2 mois de prison à la suite desquels il sera reconduit à la frontière avec les honneurs dus à son rang.

COURTRY

Le nommé Aveline Louis-Auguste, accusé d'avoir volé au sieur Aumont une somme de deux francs, cachée dans sa paillasse, a comparu mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux, qui lui a infligé 45 jours de prison.

Notre Tramway

M. le Maire de Dammartin nous adresse la lettre suivante :

Mon Cher Monsieur Lamarié.

Dans son numéro du 10 de ce mois, la *Petite Gazette*, annonçait que le Conseil général de l'Oise avait, au cours de sa dernière session, voté la construction

d'une ligne de tramways destinée à relier Sentis à Mortefontaine.

Permettez moi de compléter cette information en ajoutant que, non seulement le Conseil de l'Oise a décidé la création de la voie ferrée de Mortefontaine, mais qu'en même temps les fonds nécessités par cette entreprise ont été immédiatement mis à la disposition des ingénieurs.

La dépense s'élèvera à 400,000 fr. : le département de l'Oise fournira 20,000 fr. pendant 10 ans et les communes intéressées s'imposeront pour une somme égale pendant une période semblable.

L'importance de cette décision prise par nos voisins de l'Oise me paraît devoir trancher définitivement la question du tracé de la ligne projetée entre Meaux et Dammartin.

Il n'est plus possible aujourd'hui de relier Meaux au Plessis-Belleville, il faut se raccorder avec Mortefontaine et dès lors passer par Dammartin.

D'autant mieux que d'ici à longtemps, ainsi qu'on me l'a affirmé, le département de l'Oise ne pourra plus s'imposer de nouvelles charges ni de nouvelles lignes. Si donc le tramway, partant de Meaux se dirigeait sur le Plessis il serait fatalement condamné à ne pas aller plus loin et, privé de débouchés, demeurerait improductif, onéreux et sans objet.

Espérons que le département de Seine-et-Marne qui s'est laissé devancer dans la voie du progrès par celui de l'Oise, se décidera à répondre aux avances qui lui sont faites et saisira bientôt la main que lui tendent ses voisins.

Recevez, etc.

Eug. HÉMAR.

FAITS DIVERS

CURIEX EFFETS DE LA FOUDRE

Pendant un fort orage qui s'est abattu, ces jours derniers dans les environs de Lyon, un fait curieux s'est produit.

Le fluide électrique a pénétré dans la maison de la Firmine, enlevé un fusil double et un carnier de chasse pendus derrière la porte d'entrée et est venu déposer ces objets aux pieds de deux dames, la mère et la fille, qui étaient entrain de coudre dans la salle à manger.

La boule de feu, grosse comme une noix a fait ensuite le tour des chaises sur lesquelles était assises ces deux personnes, est passée sous la table, ressortie par dessus la porte sans occasionner le moindre accident.

NOTRE PAPIER-MONNAIE

Un billet de banque français de 400 francs vaut à peu près le pair en Angleterre, en Suède et aux États-Unis.

Il vaut 100 fr. 42 en Belgique, 100 fr. 25 en Suisse, 102 fr. 18 en Allemagne, 403 fr. 40 en Hollande, 106 fr. 71 en Autriche, 110 fr. 42 en Italie, 122 fr. 56 en Espagne, 130 fr. 01 en Portugal, 166 fr. 40 en Grèce.

LE PÈDS DU SAC DU SOLDAT

Les grandes manœuvres allemandes viennent de se terminer, les nôtres commencent, et l'on ne voit partout, sur les routes et dans les gares, que soldats, sac au dos.

Sait-on ce qu'il pèse ce sac, dans chacune des diverses armées d'Europe ?

Un travail qui vient d'être publié par une revue militaire suisse nous l'apprend :

En tête, le soldat russe, avec 33 kilos 950 ; vient ensuite le bersagliere italien, avec 30 kilos ; le fantassin français, avec 28 kilos 600 ; le foot soldier anglais, avec 28 kilos 580 ; le soldat suisse, avec 22 kilos ; le soldat allemand, avec 21 kilos 720. mais qui vient

d'être augmenté, au cours des dernières grandes manœuvres de 900 grammes, par suite du port de la double tente-abri.

RÉVOLTANT D'INHUMANITÉ

Un acte révoltant d'inhumanité vient de se produire à Lassy, canton de Lenzbourg.

Une dame Duru, âgée de 63 ans, était allée avec ses enfants chercher des noisettes dans le bois des Bruyants.

Elle venait de s'asseoir sur la lièze lorsqu'un coup de fusil, tiré derrière elle, l'atteignit aux jambes et au bras droit.

Elle se retourna et aperçut un chasseur. « Ah ! malheur ! lui cria-t-elle, vous m'avez tuée. »

Le chasseur, sans paraître ému, fit alors cette réponse équivoque : « Vous n'aviez pas besoin de venir sous le bois un jour de chasse ; j'ai tiré sur vous croyant que c'était une biche. »

Le sang s'échappait des blessures de la dame Duru, qui avait reçu un certain nombre de grains de plomb ; deux autres chasseurs s'étant approchés, les trois hommes firent bientôt demi-tour et continuèrent leur chasse sans s'être informés de l'état de la blessée et sans lui avoir porté secours.

La victime aurait reconnu dans l'un d'eux le garde du bois ; les autres doivent habiter Paris.

LA FÊTE DES SERRURES

La fête la plus originale et peut-être la moins connue des environs de Paris, a eu lieu dimanche dernier : c'est la fête des Serrures qui se tient à Labarre, chaque année, le troisième dimanche de septembre.

Labarre est un hameau d'environ trois cents habitants, situé au bas du coteau de Montmorency, à huit cents mètres d'Enghien et dépendant de la commune de Denil.

La fête patronale s'appelle : la Fête

des serrures. Mais ces serrures n'ont rien à voir avec les serruriers. Ce sont des gâteaux ayant la forme d'un demi-cercle, avec une ouverture au milieu, dans laquelle on met un peu de hachis de viande. Ils sont faits avec de la farine de gruau ou de la fleur de froment et coûtent quarante centimes, prix invariable.

Les serrures sont un produit spécial de Labarre. On n'en fait que là, on n'en vend que là, et seulement pendant la fête.

Aussi, depuis le commencement de septembre, chaque maison se transforme en pâtisserie ; tout le monde fait des serrures.

L'origine de ces gâteaux remonte au temps où Mme d'Épinay faisait sa résidence au château de Labarre, connu sous le nom de château de la Chevrette.

Les premiers furent faits à propos d'une fête villageoise donnée en l'honneur de J.-J. Rousseau.

Les serrures de Labarre sont donc des serrures historiques.

LES PÉLERINAGES

Tandis que les citadins désireux de prendre leurs ébats, volent en foule vers les plages normandes ou bretonnes, des milliers de petits bourgeois, d'employés, d'artisans et d'ouvriers, ayant des goûts moins mondains et des ressources plus modestes, mais moins épris, pour la plupart, d'un sentiment de fervente piété, qu'avidés d'émotions de voyage, se laissent volontiers transporter vers les épaisses et verdoyantes forêts ou sur de riants et pittoresques coteaux, au sommet desquels un oratoire gothique, à la flèche élancée, semble inviter au recueillement et à la prière toutes les populations dalentour.

Notre-Dame-de-Montmélian et Notre-des-Anges sont les deux principaux

pèlerinages que nous possédions encore dans notre région et qui aient conservé, de nos jours, le privilège d'attirer les masses, grâce à la réputation que leur valurent jadis les guérisons miraculeuses qu'on leur attribue.

La chapelle de Montmélian a remplacé, comme on sait, un ancien temple païen où les populations gauloises de toute la contrée offraient des sacrifices en l'honneur de Mercure.

C'est à saint Rieul, contemporain de saint Denis et son successeur dans l'évêché de Paris, qu'on doit la destruction de ce temple et la conversion des populations riveraines qui, depuis cette époque n'ont cessé d'y vénérer *Notre-Dame-de-Bon-Secours*.

L'origine du pèlerinage de Notre-Dame-des-Anges est beaucoup plus récente et sa légende miraculeuse ne remonte pas au delà du XIII^e siècle. Elle rapporte qu'en 1212, trois marchands angevins traversant la forêt de Bondy, furent surpris par des brigands qui les attachèrent à des arbres après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Les malheureux ayant invoqué la sainte Vierge et promis d'élever une église en ce lieu s'ils étaient délivrés, virent apparaître des anges qui les débarrassèrent de leurs liens et leur rendirent la liberté.

C'est en souvenir de cet événement miraculeux que trois croix s'élèvent près de la petite chapelle dite de *Notre-Dame-des-Anges*.

A Notre-Dame-de-Montmélian, on va réellement en pèlerinage et les populations rurales qui s'y succèdent chaque jour, en très grand nombre, pendant la durée de la neuvaine, ont assurément une foi sincère, car elles y font paisiblement leurs dévotions sans jamais songer à causer le moindre scandale.

Un déjeuner frugal sur l'herbe ou à l'entrée du bois, forme la grande distraction des pèlerins et il n'y a pas

d'exemple qu'aucune note discordante ni aucune inconvenance soit venue porter le trouble dans ces agapes champêtres, qui se renouvellent chaque année, dans des conditions identiques.

A Notre-Dame-des-Anges, il est loin d'en être de même, et si ce lieu, beaucoup plus fréquenté que Montmélian, reçoit la visite de nombreux pèlerins fervents, c'est par milliers qu'on en voit qui viennent là pour rire et boire et se livrer à des exercices qui n'ont rien de commun avec la piété.

Contrairement aux autres pèlerinages qui se ressentent fatalement du puissant courant de scepticisme et d'incrédulité qui caractérise cette fin de siècle, le pèlerinage de Notre-Dame-des-Anges, lui, dont la légende miraculeuse ne repose, d'après l'abbé Lebeuf, que sur des données bien vagues, obtient un succès sans cesse grandissant, mais si peu moralisateur que la Presse s'est vue, à diverses reprises, dans la nécessité de réclamer des mesures énergiques, en vue de mettre un terme aux débordements de toutes sortes dont il est le théâtre.

La municipalité de Clichy-sous-Bois a fait grand bruit, il y a une trentaine d'années, avec une petite fraude bien inoffensive, dont la fontaine miraculeuse de l'endroit avait été parait-il, l'objet : c'était en 1858; l'année ayant été très sèche, la source tarit et faillit compromettre le succès du pèlerinage au moment où il allait commencer. Un puits du voisinage fut, dit-on, mis en communication avec la source miraculeuse, au moyen d'un conduit souterrain, et tout allait pour le mieux, lorsque le maire de Clichy prévenu de la supercherie, fit couper la conduite et dévoila le secret, ce qui n'empêcha pas les pèlerins de revenir plus nombreux l'année suivante.

Maintenant que la commune de Clichy est devenue propriétaire du

pèlerinage, rien n'a été négligé pour en favoriser la fréquentation. Comme l'eau de la fontaine miraculeuse s'y vend à raison de deux sous le verre et qu'on en fait une consommation considérable à laquelle ne suffiraient plus les puits du voisinage, on prétend — il y a des mauvaises langues partout, — qu'on a eu recours à la Marne, qui l'alimente maintenant, en grande partie, sans qu'il se produise la moindre récrimination.

Chaque année, du 8 au 18 septembre, cette partie de la forêt de Bondy située entre Montfermeil, le Rainey et Clichy-sous-Bois, voit renaitre ses nombreuses attractions d'un goût par trop prosaïque, mais qui n'en sont pas moins appréciées des populations de Romainville, Bagnolet, Montreuil, Rosny et de toute la banlieue Est de Paris.

Sur les bordures des chemins donnant accès à la chapelle, se succèdent des quantités innombrables d'éventaires, abritant : marchands de vins, restaurateurs, photographes, pâtisseries, marchands d'articles de piété, de maroquinerie, de pain d'épice, etc; un peu plus loin, s'étalent des baraques de somnambules, de saltimbanques des manèges de chevaux de bois et bien d'autres encore, dont l'aspect est au moins aussi étrange que le visage et l'allure des personnages qui en ont la direction.

Il nous a été donné, cette année d'assister à une scène révoltante pour la dignité des personnes qui vont s'agenouiller devant les croix qui s'élèvent près du sanctuaire. Nous venions de nous acquitter du droit dû par notre véhicule, (car il est bon de dire que les bicyclettes n'ont même pas trouvé grâce devant la municipalité de Clichy-sous-Bois,) lorsque nous vîmes, installé sur un siège, au pied de l'une des croix, un individu à la mine patibulaire, qui, fort du mono-

pole qui lui avait été concédé, moyennant finances, d'occuper ce poste très rémunérateur et fort recherché des mendiants infirmes, s'avisait d'invectiver ceux qui se prosternaient devant cette croix. Un gendarme appelé pour faire déguerpir ce forcené eut également à essuyer ses grossièretés et ce ne fut qu'à grand peine que le représentant de la municipalité de Clichy put le congédier en lui intimant l'ordre formel de ne plus occuper cette place à l'avenir.

Le pèlerinage de Montmélian n'a jamais donné lieu à aucune scène de ce genre, ce qui nous donne à penser qu'il en est des pèlerinages comme des stations balnéaires; les plus modestes et les moins bruyants sont encore les meilleurs. E. L.

Fabrication du cidre

Les cultivateurs du Midi dont les vignes ont été détruites par le phylloxéra, ont cherché d'abord à remplacer le vin qui leur manquait par une autre boisson, les vins de marc, la bière et sont le cidre; ils ont, à cet effet, utilisé leurs plantations de pommiers, sans se préoccuper de la nature de pommes convenant plutôt à la fabrication des cidres. Il en est résulté certaines déceptions; le cidre obtenu était plus ou moins defectueux et bien souvent on nous a consulté sur les moyens de mener à bien une bonne fabrication.

De l'espèce de pommes employée dépend tout le succès. Quand on ne possède que des pommes douces ou sucrées, il est nécessaire d'y joindre des pommes sauvages, amères, riches en tannin, comme on le fait dans quelques contrées du Nord. Pommes sucrées et pommes amères apportent les matières génératrices de l'alcool et du tannin, en même temps que l'acidité nécessaire pour faciliter la fermentation et donner au cidre de la fraîcheur.

En second lieu, il convient d'attendre pour brasser les pommes qu'elles aient atteint le degré de maturité nécessaire. Après les avoir récoltées avec précaution, par un temps sec, et en évitant autant que possible les meurtrissures, on les met en tas peu volumineux, sous hangar ou dans un cellier, et on les y abandonne environ pendant un mois. Là, les pommes subissent une sorte de maturation complémentaire et leur parfum se développe. Si la place manquait au hangar ou au cellier, les tas pourraient être établis au dehors, à la condition d'être protégés contre les pluies. On

ne saurait trop s'élever contre une coutume de laisser les pommes au dehors exposées à l'action des pluies qui pénètrent les fruits, les lavent pour ainsi dire et leur enlèvent la plupart de leurs principes utiles.

L'appareil servant à réduire les pommes en pulpe peut consister simplement en une auge dans laquelle on pile les fruits au moyen d'un fort pilon. Dans les pays à cidre, on possède des tours à piler qu'on remplace maintenant avec avantage par les moulins casseurs de pommes, en raison de la facilité et de la rapidité du travail qu'ils exécutent et de leur prix relativement faible.

Les pommes pilées sont alors abandonnées au contact de l'air pendant douze ou vingt-quatre heures, remuées à diverses reprises, afin que les cellules se gonflent, que les tissus se désagrègent et permettent ainsi un meilleur pressurage. En outre, la pulpe se colore à l'air et communique par suite au cidre la couleur ambrée que l'on recherche.

Arrivons au pressurage. Tous les pressoirs conviennent pour presser les pommes. Le marc y est déposé par couches alternatives de 10 cent. d'épaisseur et d'un demi cent. de paille de seigle. Le produit qui s'en écoule est le cidre de mère goutte; on presse, on obtient le gros cidre; enfin on délaie les marcs avec le quart au moins de leur poids d'eau, on presse de nouveau et on obtient le petit cidre.

Ces moûts mélangés sont alors mis en tonneaux et abandonnés à la fermentation.

Le cidre bout dix à douze jours, dans les meilleures conditions de température, c'est la fermentation tumultueuse. Quand il a cessé de bouillir il se trouve « entre deux lies », on soutire la partie claire et la fermentation complémentaire commence; quand elle est achevée, on soutire de nouveau, le cidre peut en ce moment être livré à la consommation.

On ne colle pas le cidre comme le vin, et souvent même on ne le colle pas du tout. Mais il est toujours bon, après la fermentation tumultueuse d'y ajouter du cachou, à raison de 60 grammes (par hectolitre à coller) qu'on dissout d'abord dans un litre de cidre, puis on verse le tout dans le fût en mélangeant. Cette addition est indispensable quand le tannin est insuffisant.

Tels sont, brièvement exposés, les procédés usuels de fabrication du cidre.

(Gazette du village)

Deux officiers se disputent;
— Je ne connais pas d'idiot plus bête que toi dit l'un.

Hé bien ! messieurs, dit le colonel courroucé, vous oubliez que je suis là.

A VENDRE, d'occasion. bonne
Machine à Coudre, à main,
S'adresser au bureau au Journal.

AVIS

Un **Instituteur** des environs
de Dammartin désirerait avoir
quelques **Pensionnaires** pour
la rentrée de Septembre.
S'adresser au bureau du Journal.

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique

*Organe des comices et syndicats agricoles et de
sociétés horticoles de France.*

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et
l'Administration à M. FERD. MULLER, Secré-
taire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S-&-M)

81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-
genture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez
Madame Veuve Ethis

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

ARMES

DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE
de St-ETIENNE (Loire)

Fusils de Chasse - Cannes-Fusils -
Révolvers, etc.

Projectiles, outillage, accessoires

VÉLOCIPÈDES

Bicyclettes « Hirondelles », Tricycles.

Accessoires et pièces de rechange.

VENTE AU COMPTANT OU A TERME

S'adresser au bureau du Journal pour les com-
mandes et la communication du Catalogue.

Librairie E. LEMARIE, à Dammartin

Vient de Paraître

Promenades à travers la vallée du
Grand Morin.

par Georges HUSSON

Ouvrage illustré de 144 gravures et
accompagné d'un plan et d'une carte.

1 vol. in-8° de 292 pages..... 5 fr.

ROMAN BRIARD

Jacques GERMAIN

par François DESCHAMPS

1 volume grand in-16 3 fr. 50

A LOUER à Saint-Mard
pour le 10 Octobre.

LOGEMENT composé de 2
pièces au rez-de-chaussée —
Jardin.

A Louer pour le 1^{er} Janvier

Grand Logement avec jardin

S'adresser au bureau du Journal.

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-
de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15
rue Soufflot, Paris, et chez tous les librairies
Abonnements : Un an, 6 fr. ; Six mois
3 fr.

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié Dammartin.

